MÉDITERRANÉE: réorganiser la présidence de l'Union pour la Méditerranée

Bruxelles, 27/02/2012 (Agence Europe) - Lors du Conseil des Affaires étrangères, lundi 27 février, les ministres ont décidé de réorganiser la présidence de l'Union pour la Méditerranée, co-présidée par un pays de l'UE et un pays du sud de la Méditerranée. À partir du 1er mars, la Haute représentante de l'UE Catherine Ashton prendra la présidence des pays de l'UE pour les réunions au niveau des ministres des Affaires étrangères. La Commission prendra en charge la coprésidence pour les autres réunions ministérielles consacrées aux domaines de la compétence exclusive de l'UE. Pour les autres réunions ministérielles, la Commission le fera en pleine coopération avec l'État membre exerçant la présidence tournante, « sauf lorsque les réunions portent uniquement sur les matières qui relèvent des actions et des responsabilités des États membres ». Auquel cas le pays assurant la présidence tournante présidera les réunions. Ces dispositions seront révisées « au moment approprié » au plus tard au 1er mars 2013.

Qualifiée depuis ses débuts, en novembre 2008, d' « objet institutionnel non identifié », l'UpM est désormais formellement intégrée à la politique extérieure commune et sortie du champ de l'intergouvernemental dans lequel la France voulait la maintenir (avec l'appui du Royaume-Uni mais pour des motifs liés à ses réserves traditionnelles sur les affaires communes européennes). Faute de mobiliser des ressources financières autonomes, la France, coprésidente, a ainsi dû se résoudre à cette institutionnalisation. En contrepartie, Catherine Ashton laisse une relative marge de manœuvre aux États intéressés (riverains, présidence en exercice ou ceux soucieux de valoriser une coopération sectorielle) de jouer un rôle visible. La Commission garde aussi la possibilité de jouer un rôle lié à l'octroi de financements budgétaires. La décision contente tous les protagonistes à la fois et devrait permettre une réanimation de l'UpM mais selon les normes 'bruxelloises'. (CG/FB)

http://www.agenceurope.com/FR/index.html